COMPTE-RENDU DE RÉUNION

OBJET :
Comité Aménagement du Territoire et Gestion de l'Habitat

DATE ET LIEU :
24 juin 2026 — Salle Polyvalente d'Aujac

PARTICIPANT.ES :
Laurence, Doryan, Anne et Violette

POINTS ABORDÉS

PLU — Rendez-vous avec Christelle Fiefkau

- Christelle Fiefkau, du Pays Cévennes, organisme délégataire du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération, réalise un document de prescription, le SCOT : diagnostic et ligne à suivre.
- Ce travail est mené en parallèle du PLH (Programme Local de l'Habitat), qui détermine notamment le nombre de nouvelles construction/nouveaux habitants par commune.
- Un PLU est un projet global intégrant les 4 zones réglementaires : A (agricole), N (naturelle), AU (à urbaniser) et U (urbanisée).
- Une zone spécifique STECAL, permet de faire une zone d'habitat léger et réversible en zone naturelle ou agricole.
- Carte communale : coût d'environ 30 000 €, financement possible à hauteur de 80 %, mais sans projet d'aménagement associé. Permet de définir 2 zones constructibles sans contrainte particulière, hormis le RNU (Règlement National d'Urbanisme).
- PLU : coût d'environ 40 000 €, financement possible à hauteur de 80 %. Permet de définir un plus grand nombre de zone avec des contraintes choisies et associées à chaque zone.
- Récupérer le dossier du PLU précédemment engagé (démarche initiée sous la précédente municipalité, référence manuscrite à confirmer) en 2003.
- Retrouver la méthode de calcul de l'artificialisation des terres.

Plan guide du PLU

- Objectif : identifier les secteurs où il est logique de construire, en tenant compte des zones de montagne, du risque incendie, des rivières et de l'eau.
- Recenser les bâtiments vacants.
- Le PLU permet de définir des exceptions pour les projets agricoles.

Accompagnement à la rénovation

- Guichet Rénov : mettre en place une permanence pour présenter les aides disponibles, en mairie, avec différents acteur.rice.s de l'agglo et du département.

Berger communal

- Piste avec Malons-et-Elze (école de bergers), pour un retour sur l'expérience des bergers communaux.

DÉCISIONS ET ACTIONS

DÉCISIONS	ACTIONS À MENER	PERSONNES ENGAGÉES	TEMPORALITÉ
PLU — Poursuivre les échanges avec Christelle Fiefkau (Pays Cévennes) sur le document de préscription.	Récupérer le PLU précédemment engagé. Retrouver le calcul d'artificialisation des terres.	Doryan	Hiver 2026/2027

DÉCISIONS	ACTIONS À MENER	PERSONNES ENGAGÉES	TEMPORALITÉ
Plan guide du PLU à établir (secteurs constructibles, recensement des bâtiments vacants).	Élaborer le plan guide. Recenser les bâtiments vacants.	Doryan et Emilie	Hiver 2026
Guichet Rénov itinérant pour l'accompagnement à la rénovation.	Organiser la première permanence en mairie.	Doryan	Hiver 2026
Berger communal — lien avec l'école de bergers de Malons-et-Elze.	Prendre contact au sujet de la question des bergers communaux.	Anne et Violette	À définir

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Prochain RDV du comité le 17/09/2026

CR réalisé par Violette